



AAAEP
CENTRE NATIONAL
DES TESTS PSYCHOTECHNIQUES

AAAEP DOSSIER PRESSE

2025



www.aaaep.fr



AAAEP - LEADER EN FRANCE

DES TESTS PSYCHOTECHNIQUES DU PERMIS DE CONDUIRE

Depuis sa création en 2013, AAAEP s'impose comme un leader national dans l'univers des tests psychotechniques pour le permis de conduire, notamment dans le cadre **d'une suspension, d'une annulation ou d'une invalidation**. L'ambition d'AAAEP est claire : transformer une obligation souvent perçue comme une épreuve administrative complexe en **une expérience accessible, encadrée et profondément humaine**.

UNE VISION HUMAINE FORTE

AAAEP est née de la rencontre entre trois profils complémentaires : Éléonore, psychologue spécialisée dans l'évaluation cognitive, Julien, expert en innovation organisationnelle, et David, entrepreneur engagé. Conscients des difficultés rencontrées par les usagers confrontés à une perte de permis, ils ont conçu un modèle innovant pour repenser en profondeur le test psychotechnique, en l'inscrivant dans une logique de bienveillance, de fluidité et de respect des cadres réglementaires.



UNE PRÉSENCE NATIONALE AU SERVICE DES USAGERS

Aujourd'hui, AAAEP fédère un réseau de plus de **300 psychologues certifiés** répartis dans **450 centres à travers la France**. Cette couverture nationale permet à l'organisme de garantir une prise de **rendez-vous rapide et un accompagnement personnalisé**, quels que soient le lieu de résidence ou la situation administrative du conducteur. Grâce à une plateforme en ligne simple et intuitive, les démarches sont fluidifiées et les délais de traitement optimisés.



300
PSYCHOLOGUES
PARTENAIRES



450
CENTRES
À TRAVERS LA FRANCE





Conformément à l'arrêté du 18 janvier 2019 modifiant l'arrêté du 26 août 2016 relatif à l'examen psychotechnique prévu dans le cadre du contrôle médical de l'aptitude à la conduite :

« L'examen psychotechnique, d'une durée minimale de 40 minutes, comprend un entretien individuel et un ou plusieurs tests psychotechniques.

Il vise à évaluer la coordination, la réactivité, l'attention et les fonctions exécutives, ainsi qu'à détecter d'éventuels troubles du comportement pouvant affecter la conduite.

Les tests doivent être standardisés, fiables, validés scientifiquement, et adaptés aux personnes ne maîtrisant pas ou mal la langue française. »



Tests psychotechniques pour retrait de permis

(annulations, suspensions, invalidations)

AAAEP accompagne les conducteurs confrontés à une **annulation, suspension ou invalidation de permis**, en leur proposant des **tests psychotechniques agréés conformes aux exigences préfectorales**. L'évaluation, menée par des **psychologues spécialisés**, mesure les **réflexes, la concentration, la gestion du stress, ainsi que la mémoire et la flexibilité mentale**, afin de valider l'aptitude à reprendre la conduite.



Tests d'aptitude à la conduite professionnelle

(chauffeurs, agents de conduite...)

Pour les chauffeurs poids lourds, VTC, bus ou agents de conduite, AAAEP propose des tests psychotechniques ciblés, **souvent requis à l'embauche ou en cas de doute sur la vigilance**. Ces évaluations mesurent **la réactivité, la vigilance et l'attention**, garantissant une conduite sécurisée pour tous.



Tests psychotechniques pour raisons médicales

(AVC, troubles neurologiques...)

Certaines affections médicales comme un AVC, une épilepsie ou des troubles neurologiques peuvent nécessiter un test psychotechnique médical pour évaluer l'aptitude à la conduite. AAAEP propose un accompagnement humain et rigoureux, en lien avec les préconisations du médecin agréé ou de la commission médicale. Nos psychologues évaluent les fonctions cognitives clés (attention, coordination, réflexes) pour permettre une reprise de la conduite en toute sécurité.



Des tests conçus par nos soins, conformes à la réglementation

AAAEP est éditeur et propriétaire de ses propres tests psychotechniques.

Tous nos tests sont développés conformément à l'arrêté du 18 janvier 2019 et adaptés aux différents profils : usagers après une annulation ou suspension de permis, conducteurs professionnels, ou personnes adressées pour raisons médicales.

Cette indépendance nous permet de garantir des tests fiables, adaptés et toujours conformes à la réglementation.

AAAEP C'EST AUSSI :





INNOVATION

Nous repensons l'évaluation psychotechnique avec des **outils modernes**, une **organisation fluide** et une approche centrée sur l'humain.



ENGAGEMENT

Chaque personne accompagnée mérite **attention, respect et clarté**. Nous nous engageons pleinement auprès des usagers comme des psychologues partenaires.



EXCELLENCE

Notre exigence de qualité se traduit par des processus rigoureux, **une certification Qualiopi**, et une formation continue des professionnels.



ACCESSIBILITÉ

Avec plus de **450 centres en France** et une prise de rendez-vous simplifiée, nous rendons les tests psychotechniques accessibles à tous, sans délais ni complexité.



CONTACTS PRESSE



contact@aaaep.fr



01 79 75 50 10



aaaep.fr



AAAEP Centre de Tests
Psychotechniques



aaaep_psychotechnique



AAAEP Test Psychotechnique



AAAEP

